

Ge-Reviens

Un accompagnement complet et personnalisé

Depuis la déclaration de la maladie jusqu'à la reprise de votre activité professionnelle dans votre entreprise d'origine, le **Gefluc** mandate un **professionnel du maintien à l'emploi** qui sera votre **interlocuteur**. Celui-ci vous apportera **les aides et compétences nécessaires** pour accompagner votre parcours de retour ou de maintien à l'emploi après cancer.



Ge-Reviens coordonne tous les acteurs pour **assurer le maintien ou la reprise d'activité dans les meilleures conditions.**

Comment?

- ☉ Une **présence à vos côtés** pendant toute la période de soins
- ☉ Un **accès facilité** à des thérapies complémentaires à votre traitement conseillées par votre médecin
- ☉ Une recherche **d'aménagements du poste** adaptés à votre état de santé
- ☉ La **recherche de financements**
- ☉ Un **suivi jusqu'à stabilisation** de la situation médico professionnelle

Le Gefluc, parlez-en !

L'un de vos proches en activité, un collègue, un partenaire professionnel... est confronté au cancer ?

Orientez le vers le Gefluc !



Le **Gefluc** avec l'offre **Ge-Reviens** garantit l'accompagnement du salarié malade au sein de son entreprise par un **professionnel** du maintien en emploi, soumis au **secret professionnel**.



Avec le soutien de

AG2R LA MONDIALE

GEFLUC Grenoble-Dauphiné-Savoie



19, rue des Berges
38 000 GRENOBLE
04 76 03 19 50
grenoble@gefluc.org



**Avec le Gefluc,
réussissez
votre retour à l'emploi
après cancer !**



Gefluc
les **Entreprises** face au **Cancer**

Les entreprises face au cancer



Depuis **1975**, le **Gefluc** s'appuie sur les **dons** des **entreprises** et des **particuliers** pour

- Financer la **recherche**,
- Améliorer la **prise en charge** des malades,
- Mener des **actions de prévention**, et depuis 2020, **accompagner le retour à l'emploi**.

1 000 nouveaux cas de cancer par jour sont détectés en France ... mais

40 % d'entre eux pourraient être évités

79 % des salariés malades doivent interrompre leur activité ...

80 % reprennent dans les deux ans après le diagnostic

50 % des postes sont réaménagés au retour à l'emploi



35 Millions d'euros, c'est la somme versée par les **Gefluc** en France à fin 2019

1 - Je me soigne

Pensez à vous !

Le parcours de soins peut être **long et complexe**. Les examens vont se succéder et de **nombreuses spécialités médicales** vont intervenir

- Constituez votre **Dossier Médical**
- Associez votre médecin traitant** pour votre parcours de soins
- Initiez le parcours **Ge-Reviens**



Remettez-vous en forme physiquement et moralement.

2 - Je prépare mon retour

La réussite du retour c'est vous !

- Gardez un contact** avec l'entreprise
- Anticipez les visites** de pré reprise avec le médecin de travail
- Exprimez** vos envies, vos attentes, vos freins...
- Participez** au projet d'aménagement de votre poste



3 - Je reprends

Faites vous confiance !

Ne sous-estimez pas votre fatigue, ne surestimez pas vos capacités et ne vous isolez pas

- Utilisez** les possibilités qui vous sont proposées dont le **temps partiel thérapeutique**
- Participez** aux ajustements de votre situation de travail
- Echangez** avec votre manager, vos collègues de travail, le service santé ...
- Appuyez-vous** sur le professionnel du maintien à l'emploi pour réussir le retour dans l'entreprise.

